

Vœux du Maire

Ellipse, 15 janvier 2011

Monsieur le Conseiller Général,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les élus,
Capitaine, représentant la gendarmerie,
Capitaine, représentant les pompiers,
Mesdames, Messieurs les responsables associatifs,
Mesdames, Messieurs,

Merci d'avoir répondu nombreux à notre invitation à participer à cette cérémonie des vœux. Je vous souhaite à tous une bonne année et que tous mes vœux de bonheur, de santé et de joie vous accompagnent. Avant de dresser un bilan de l'année écoulée et de tracer les perspectives pour 2011, permettez-moi de parler du contexte dans lequel nous travaillons.

L'année 2010 a été marquée par la **réforme des retraites**. Chacun s'accordait sur la nécessité d'une réforme, à condition qu'elle soit juste. Des millions de Français ont réclamé en vain de réelles négociations avec les syndicats. Ils n'ont pas été entendus et je le regrette, car, en période de crise, les efforts ne valent que s'ils sont équitablement répartis, à commencer par les plus riches.

La fin de l'année 2010 a vu aussi l'adoption de la **loi de réforme des collectivités territoriales**. Cette loi avait trois objectifs, aucun n'a été atteint : ni clarification des compétences, ni amélioration des performances, ni renforcement de la démocratie. Comble des bizarreries, cette loi, portant sur les collectivités locales a été imposée au Sénat, chambre des représentants des territoires. Là encore, le passage en force remplace le dialogue, d'autant qu'à cela s'ajoute la réforme de la Taxe Professionnelle et le gel des dotations de l'État.

L'arrière-pensée politique du gouvernement est claire : contraindre les collectivités à adopter la rigueur, leur faire endosser la responsabilité des déficits publics, restreindre le champ de leur

liberté. Pierre MAUROY, appelait de ses vœux la décentralisation de 1982, par ces mots : « *La décentralisation est aujourd'hui le meilleur moyen de réaliser et d'accentuer la démocratie. Elle est, pour tous, la possibilité d'accéder à la responsabilité et à la liberté.* »_

Depuis 2008, l'asphyxie financière des collectivités est en ordre de marche. Nous assistons à une recentralisation, à une attaque en règle contre le service public local et contre le développement des territoires auxquels on ne fait plus confiance. L'échelon local est devenu suspect aux yeux du gouvernement car il constitue un vrai pouvoir : un pouvoir proche de sa population, capable d'agir, de construire, d'inventer. Pourtant, nous ne pouvons nous résigner face au désengagement, face au délestage fiscal de l'Etat.

Le rôle des élus n'est pas de craindre l'avenir, mais de le construire. **Les dernières prévisions de l'Insee** viennent utilement éclairer ceux qui douteraient de la nécessité de l'action publique. Le grand retournement démographique breton se poursuit. La Bretagne administrative à quatre départements est aujourd'hui forte de 3,2 millions d'habitants. Ils compteront entre 3,9 millions et 4,1 millions d'habitants en 2040. La Bretagne attire, même plus que la région PACA ! Mieux, contrairement aux clichés, les nouveaux arrivants auront entre 30 et 60 ans, ils sont donc plus jeunes que les habitants actuels. Tous les ans, nous allons gagner 25 à 30 000 nouveaux habitants supplémentaires. C'est un défi majeur !

Que nous disent ces statistiques, vue du Pays de Quimperlé et de Moëlan ?

- Des points positifs que nous devons prévoir et accompagner : la population va continuer à augmenter. Il s'agira en partie d'une population néo-rurale, qui a passé au moins une partie de sa vie dans de grands centres urbains et souhaite donc un certain niveau de services publics. Cette population cherche ici une identité culturelle forte, un environnement préservé, un certain dynamisme économique.
- Des points négatifs que nous devons comprendre et combattre : cette augmentation de la population se fera d'abord sur le littoral, au risque de créer une « Breizh Riviera », territoire sur lequel les prix seraient tellement hauts que seules les personnes les plus riches pourraient y vivre, reléguant les autres populations au Nord de la RN 165.

Voici donc le contexte qu'il nous faut prendre en compte, car Moëlan-sur-Mer n'est pas une bulle isolée de ces crises économiques, sociales et démocratiques, pas plus qu'elle n'est isolée de cet essor démographique breton. Nous faisons d'ailleurs l'objet d'un recensement partiel cette année, à partir du 20 janvier, et je vous demande de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs, coordonnés par Jean-Michel Le Rhun.

Profitions-en pour vous donner les quelques chiffres de l'année 2010.

Nous avons connus 49 naissances et, malheureusement, 100 décès. Les demandes de permis de construire sont en baisse. 100 demandes contre 119 en 2009. Selon l'Insee, nous sommes désormais 7130 habitants.

L'action municipale doit construire des réponses adaptées aux questions de notre temps. C'est ce que nous avons lancé dès 2008 et que nous continuerons en 2011, année de mi-mandat. Nous avons souhaité avancer dans la transparence et la démocratie, préparer l'avenir de Moëlan, défendre une bonne qualité de services publics, préserver nos atouts et les faire connaître, être attentifs à la qualité de vie et à la solidarité.

Avancer dans la transparence et la démocratie, nous semble essentiel pour associer l'ensemble du Conseil Municipal, les associations, mais aussi les citoyens à l'action publique.

- Les commissions municipales se réunissent régulièrement, les séances du Conseil Municipal durent en moyenne 3 à 4 heures et sont l'occasion d'échanges fournis. Toutes les semaines, le Bureau Municipal réuni l'ensemble de l'exécutif pour une séance de travail de 2h30. Des permanences régulières des élus sont tenues en Mairie et les associations, comme les citoyens sont reçus régulièrement.
- Des réunions publiques sur les sujets majeurs de la vie communale rassemblent un public important.
- Depuis maintenant deux ans, des Comités Consultatifs de la culture, de l'enfance et du littoral participent à l'élaboration de nos politiques. Ces lieux de dialogue sont des outils précieux pour élaborer nos politiques. Merci à ceux qui les font vivre.
- Depuis deux ans aussi, les Conseils de Quartier se réunissent régulièrement, avec un certain succès. Merci à leurs membres et aux Présidents. 2011 sera une année de renouvellement

de ces conseillers de quartier, ce sera pour nous l'occasion d'un bilan et d'un renforcement des moyens mis à leur disposition. En effet, les services techniques communaux fourniront régulièrement des données aux Présidents des Conseils de Quartier sur les travaux effectués dans leur secteur. De même, un salarié municipal sera désigné pour servir de lien avec la Mairie. (revoir)

- 2011 verra aussi la poursuite de la réflexion pour la création d'un Conseil Municipal des Jeunes, qui figurait à notre programme électoral.
- Au-delà de ces lieux d'échange, nous poursuivons la modernisation de nos outils de communication : après le magazine municipal, le site internet. Celui-ci, que vous découvrez derrière moi, sera bientôt mis en ligne. Plus moderne, plus fonctionnel, il comportera une partie en breton et sera aussi accessible aux mal-voyants, comme le veut la loi.
- En lien avec l'Accueil des Villes Françaises, que je remercie, nous organisons une cérémonie conviviale pour accueillir les nouveaux arrivants. Celle de 2010 a encore connu un fort succès avec 60 adultes et 12 enfants présents.
- Nous soutenons l'activité des commerçants Moëlanais (journal municipal hors série, spectacle, manège...) pour les fêtes de fin d'année.

Informers, débattre, créer les conditions d'une démocratie réellement participative, voilà qui tranche, voilà qui change et nous allons continuer !

Préparer l'avenir de Moëlan, c'est le rôle de nos politiques d'urbanisme. Il nous faut anticiper et préserver. Anticiper les besoins des populations nouvelles, comme ceux des habitants actuels. C'est le rôle du Plan Local d'Urbanisme dont l'élaboration se poursuit avec en filigrane le respect de la loi et notamment de la Loi Littoral. De nombreuses réunions et visites de terrain se sont succédé. Des réunions de présentation suivront.

- La Loi Littoral, nous impose de resserrer notre développement autour de l'urbanisation existante. L'essor de Moëlan passe donc par les bourgs, en les redynamisant, en les densifiant. Cela change les habitudes et les regards. C'est ce que nous avons lancé en 2010 avec l'acquisition du Sacré-Coeur et le projet d'aménagement des secteurs de Saint-Philibert et de Kerjean. Tout ceci va se poursuivre en 2011 pour avoir à terme un bourg plus agréable pour chacun, plus peuplé, avec des services publics et un patrimoine plus accessible et mis en valeur.

- L'opération Sacré-Coeur, confiée à l'Opac de Cornouaille, va avancer en 2011. Elle permettra de créer de nouveaux emplacements commerciaux, de répondre aux besoins locatifs de la population Moëlanaise et notamment des jeunes travailleurs et des seniors valides, mais aussi de proposer des logements en accession à la propriété.
- Pour un développement harmonieux de notre commune, un plan de circulation a été lancé en 2010. Il nous apportera un regard sur les flux de circulation et les aménagements routiers à prévoir.

Anticiper et préserver, c'est profiter de l'attractivité nouvelle de la Bretagne, tout en gardant nos paysages. C'est aussi permettre à tous de vivre à Moëlan. Rien ne serait pire que de réserver Moëlan à quelques nantis.

Défendre une bonne qualité de services publics est essentiel.

- En 2010, nous avons mis en service la nouvelle salle omnisports Albert Martin, dont chacun a pu apprécier les qualités, rares pour une commune de notre taille. Nous voici donc à la tête de deux salles de sports, d'un stade et terrains de sports, d'un tennis-club, d'une maison du vélo, d'une salle de gymnastique et danse, d'une aire pour la pétanque et je dois en oublier...

Je ne vous apprends rien, nous avons aussi 3 ports. 2011 verra à ce titre la mise en chantier de la cale de Beg Porz pour plus de 300 000 euros. Cette cale est nécessaire à l'apprentissage du nautisme par les scolaires. Il me semble que l'effort d'équipement sportif est plus que conséquent et que tout le monde doit y trouver son bonheur.

- La bonne qualité de nos services publics locaux passe aussi par un entretien régulier de nos bâtiments ou de nos terrains. La commune est étendue, avec beaucoup de réseaux, elle a de nombreux services. Tout ceci fait sa richesse, mais rend l'entretien laborieux et coûteux. A titre d'exemple, nous avons investi 140 000 euros en travaux et équipements dans les écoles cet été. Avec les parents d'élèves et les enseignants nous avons obtenu la pérennisation ½ poste à Kergroës et l'ouverture d'une classe à Kermoulin. Nous avons donc

loué une classe mobile à Kermoulin pour une classe maternelle.

De même, le seul confortement de la falaise du Port du Bélon a représenté un investissement de 58 000 euros sur le seul budget communal, les travaux sur le môle de Brigneau ont coûté 45 000 euros sur le budget portuaire. Ce sont des efforts qu'il nous faut mieux prévoir et mieux coordonner. Une étude pour la mise en place d'un réel Plan Pluriannuel d'Investissement dans nos bâtiments publics sera conduite en 2011.

- De même, nous avons été attentifs à la qualité de nos services à la population avec la mise en place du nouvel organigramme des services et d'objectifs précis pour les agents. Je crois que cela commence à porter ses fruits et à être ressenti tant par les habitants que par les agents de la commune. Je leur tire d'ailleurs mon chapeau pour les efforts réalisés et je souhaite qu'ils continuent dans cette voie, car il reste beaucoup à faire. Après l'arrivée d'un spécialiste de la sécurité des bâtiments en 2010, l'année 2011 verra le recrutement d'un Directeur des Services à la Population pour améliorer encore nos services, leur qualité et leur cohérence d'action. Nous lancerons aussi les études pour la création de nouveaux locaux pour les services techniques, ailleurs qu'à Mentoul. Ces nouveaux services techniques, que nous devons aux salariés, seront fonctionnels et respectueux de l'environnement.

Dans la période que nous vivons, où la démagogie anti-fonctionnaires bat son plein, je crois qu'il est utile de défendre au quotidien une action publique de qualité.

Préserver nos atouts et les faire connaître est un des axes engagés dès 2008. Il passe par une vision environnementale et par un embellissement de la commune.

- La protection de l'environnement est au cœur du Plan Local d'Urbanisme. Nous ne souhaitons ni bétonnage, ni mise sous cloche. Le développement doit être possible, mais il doit maintenir nos atouts. C'est notre vision l'urbanisme.
- Le travail de préservation et de mise en valeur de notre littoral mené avec le Conservatoire du Littoral et le Conseil Général se renforce.
- Un recensement des zones humides est en cours pour protéger ces espaces sensibles et précieux. A terme, une mise en valeur des zones humides entourant la chapelle Saint-Philibert est prévue.

- En 2011, nous nous pencherons plus avant sur l'état et le devenir de l'ancienne décharge de Pont Douardu. S'il est prouvé qu'elle pollue le ruisseau qui la borde et qui se jette dans le Bélon, nous engagerons des travaux.
- Nous sommes aussi soucieux d'embellir la commune. Un plan de fleurissement commence à voir le jour et de premiers effets se font sentir. De même, de lourds travaux d'enfouissement de réseaux ont été menés en partenariat avec le Syndicat d'Eau et d'Électrification, avec des résultats spectaculaires, à Merrien par exemple.
- 2011 verra le lancement d'une étude d'aménagement de Kerfany, notamment l'arrière-plage et ses abords. Atout touristique majeur, ce site doit être remis au goût du jour, ce qui suppose une bonne réflexion.
- Enfin, en terme de tourisme, il faut se réjouir de la première année de fonctionnement de l'Office de Tourisme Intercommunal Aven-Bélon. Nous avons souhaité cette structure pour être plus forts, plus visibles, plus solidaires. Sa première année montre tous les atouts de la mutualisation.

Nos atouts sont nombreux, il faut les valoriser et faire partager Moëlan.

Être attentifs à la qualité de vie et à la solidarité sont les points que nous avons souhaité mettre en avant cette année dans cette cérémonie des vœux. D'abord parce que la crise rend la solidarité plus que jamais nécessaire, mais aussi parce que nous savons que l'action municipale doit avant tout être attentive aux partenaires, aux bénévoles, aux associations, qui font la qualité de vie d'une commune.

- En matière de culture, nous poursuivrons en 2011 nos efforts en matière de découverte culturelle, mais aussi de grands spectacles, avec la venue, très attendue d'Higelin. Nous avons fait cette année un effort pour mieux prévoir les évènements culturels et proposer une gamme tarifaire attractive. Pour autant, nous travaillons à la mise en place d'un dispositif de « culture pour tous » afin de renforcer encore l'accès à la culture pour les revenus les plus faibles. Des propositions seront faites au CCAS dans ce sens.
- Le spectacle vivant, gratuit, à toute sa place à Moëlan avec les grands succès à la fois des créations locales, je veux parler des lavandières que nous avons soutenu, mais aussi du Festival des Rias qui viendra pour la troisième fois égayer notre fin d'été en 2011.
- Notre attachement à la langue bretonne, concrétisé par la signature de la charte Ya d'ar

Brezhoneg , se poursuivra en 2011 par un projet d'ouverture d'une classe publique bilingue à la maternelle du bourg. Cela est cohérent avec les efforts d'initiation à la langue bretonne que nous menons déjà dans certaines classes maternelles et que nous souhaitons étendre à la crèche.

- Au niveau scolaire, comment ne pas remercier les bénévoles du Balebus, comme ceux de l'aide aux devoirs. Voilà des solidarités concrètes, qui changent tout.
- Être attentifs à la qualité de vie, c'est aussi ouvrir la ville à tous. Ainsi, en 2010, nous avons mené un diagnostic d'accessibilité aux handicapés de la voirie communale. Nous attendons ce mois-ci le même diagnostic pour les bâtiments communaux. Les premiers travaux suivront dès cette année.
- De même, nous portons une attention forte à nos aînés, qu'ils soient valides ou non. Nous apprécions l'animation de la Maison de retraite, chapeau aux personnels et aux bénévoles. Nous organisons d'ailleurs la Semaine Bleue en partenariat et elle rencontre un beau succès. Par ailleurs, je suis très heureux, pour 2011, de l'ouverture d'un accueil temporaire, sur la commune, pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Voilà qui viendra ponctuellement soulager les familles.
- Je voudrais terminer ce tour d'horizon en évoquant la crise sociale qui nous touche. En 2009, 60 familles étaient bénéficiaires de l'aide alimentaire. Elles ont été 70 en 2010. Nous avons donc agrandi le local de la Banque alimentaire, en régie, pour mieux répondre à ces besoins. Encore une fois merci à ceux qui s'investissent dans cette solidarité essentielle.
- 2011 sera l'année du lancement de la Maison des Solidarités. Ce local sera un lieu unique d'accueil et de travail pour les associations et les organismes de solidarité qui œuvrent sur la commune. D'ores et déjà, l'ADMR est installée dans ces locaux, qui seront agrandis et améliorés. J'en profite pour saluer l'ancienne et la nouvelle équipe de cette association. Au-delà des turpitudes de l'association départementale, nous avons besoin de ces bénévoles et de ces salariés pour faire fonctionner ce service apprécié et nécessaire.

Vous l'aurez compris, si les temps sont durs, si les attaques sont nombreuses, la détermination des élus locaux, avec lesquels j'ai la chance de travailler au quotidien, est intacte. Nous croyons en l'action publique à condition qu'elle soit à l'écoute des citoyens et au service de valeurs fortes.

Ces valeurs nous les faisons vivre ici à Moëlan, mais nous les partageons aussi avec nos collègues du Pays de Quimperlé en **participant activement à la vie communautaire**. Celle-ci nous permet, au

quotidien, de construire notre territoire : centre de loisirs des Petites Salles, mise en réseau des bibliothèques, soutien au développement de Musica Moëlan, réflexion sur la création d'un office de tourisme du Pays de Quimperlé, protection du Merrien et du Bélon par la création d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, protection et développement de nos gares, mise en œuvre en septembre d'un service de transports en commun, qui améliorera la desserte de Moëlan, etc., etc.

Merci à toute l'équipe municipale. Aux adjoints, pour la qualité de leur travail, à tous les conseillers municipaux, pour leur attachement à Moëlan, et tous mes vœux à vous, partenaires, bénévoles, citoyens.

Tous mes vœux de réussite surtout, car votre réussite fait la réussite de Moëlan-sur-Mer !

Après le sérieux du discours place à la musique. ! Je remercie le groupe moëlanais «*La cabane au fond du jardin*» qui a accepté de nous jouer quelques airs pour le plaisir de tous.